

[Plus tard]

**L'hon. M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Consommation et des Corporations nous donnerait-il une réponse parfaitement simple et directe à la question que j'ai posée et non pas à une question que je n'ai pas posée. Dirait-il si, oui ou non, le gouvernement, un ministère ou un organisme de l'État a privément dissuadé l'Inco d'un règlement antérieur de la grève ou si, plutôt, le gouvernement ou un de ses organismes a indiqué des limites à ne pas dépasser en l'occurrence?

**L'hon. M. Basford:** Monsieur l'Orateur, ma réponse, qui ne saurait dépasser le cadre de mes attributions, est non.

### LA CONSOMMATION

#### LA HAUSSE DE L'ACIER, DU NICKEL, DES AUTOMOBILES ET DU PÉTROLE

**M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, le ministre dirait-il à la Chambre s'il lancera une enquête publique sur les majorations récentes du prix de l'acier, du nickel, des automobiles et du pétrole?

**L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur l'Orateur, il serait peut-être utile que je dise deux choses. Premièrement, le Livre blanc sur la stabilité des prix prévoyait que la commission ferait des enquêtes privées afin de pouvoir les compléter sans délai et de présenter un rapport public qui serait examiné par un comité de la Chambre.

Deuxièmement, étant donné la question de l'honorable député et la motion précédente, peut-être pourrais-je donner lecture du télégramme du président de la Commission des prix et des revenus à M. Larry Sefton, directeur des Métallurgistes unis d'Amérique, où il dit:

Comme vous savez, la Commission des prix et des revenus, de concert avec les syndicats, les hommes d'affaires, les groupes professionnels et agricoles ainsi que les gouvernements, a avisé à la possibilité de s'entendre sur une formule de restrictions des prix et des revenus acceptable à tous. Si des engagements de cette nature existaient actuellement, nous disposerions de critères et de procédures de révision qui nous permettraient de juger si la hausse récente des prix et des salaires à l'International Nickel Company était justifiée. Toutefois, vous savez aussi que les deux principales fédérations de syndicats ...

**Des voix:** Règlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Si le ministre veut faire une longue déclaration, il devrait demander le consentement de la Chambre pour revenir à l'appel des motions.

[M. l'Orateur.]

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, le ministre ne répond pas directement à ma question. Serait-il d'accord pour qu'un comité permanent de la Chambre dirige une enquête publique de ce genre?

**L'hon. M. Basford:** Monsieur l'Orateur, il était clair dans le Livre blanc dont j'ai parlé que la Commission a été établie en règle générale pour diriger des enquêtes privées dont le rapport serait ensuite présenté devant un comité de la Chambre pour étude et enquête publique. Comme le président de la Commission l'a indiqué dans son télégramme, si les deux principales fédérations syndicales ouvrières n'avaient rejeté la façon de voir de la Commission sur laquelle elles se seraient plutôt mises d'accord, il y aurait d'autres critères pour juger de ces augmentations.

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

#### VANCOUVER—LE DIFFÉREND ENTRE LE SYNDICAT DES TRAVAILLEURS CÉRÉALIERS ET LES EXPLOITANTS DES ÉLEVATEURS

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au ministre du Travail? Étant donné ce que je considère comme un désir mutuel d'empêcher désormais des grèves des débardeurs à Vancouver, puis-je demander au ministre s'il a envoyé un conciliateur fédéral, conformément à la demande exprimée, en vue de tenter d'aplanir les difficultés qui ont surgi entre le syndicat des travailleurs céréaliers et les exploitants des éleveurs? Si tel est le cas, peut-il dire si des progrès ont été réalisés?

**L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail):** La semaine dernière à Vancouver, je me suis entretenu avec les représentants du patronat et du salariat. Contrairement à l'opinion publique, les deux parties pensent être en mesure d'en arriver à une entente sans avoir recours à un conseil d'arbitrage.

**M. Winch:** Dois-je comprendre qu'un conciliateur n'a pas été demandé, comme le rapportent les journaux?

**L'hon. M. Mackasey:** Je n'ai rien lu dans les journaux à ce sujet.

### LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

#### L'OPINION DES MEMBRES LIBÉRAUX DU COMITÉ PARLEMENTAIRE SUR LA TENUE D'UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE

[Français]

**M. Gilbert Rondeau (Shefford):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.